

IHEDN Paris Ile-de-France – ANAJ : Parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense : *Vivre la France dans la République*

Compte rendu de la conférence de l'Association IHEDN Région Paris Ile-de-France du 9 février 2011 organisée en partenariat avec l'ANAJ-IHEDN, à l'Ecole militaire, en présence de M. Beaudoin, Député-maire de Saint-Mandé, membre de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale ; de l'Amiral Laborde, président de l'IHEDN, de Mme Gorse-Combalat, présidente de l'AR 16 IHEDN, de Melle Goloubtsoff, Présidente de l'ANAJ et de M. Dupuy (IRSEM).

L'objet de cette conférence était la présentation du rapport de M. Patrick Beaudoin, déjà exposé au président de la République : « Parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense : *Vivre la France dans la République* »

En introduction, l'amiral Laborde et Caroline Gorse-Combalat rappellent le contexte de la rédaction de ce rapport : la distanciation du lien Armée- nation voire la désacculturation de la nation envers la défense, ainsi que les objectifs de l'IHEDN et des associations : favoriser l'imprégnation par les citoyens de l'esprit de résilience.

Monsieur Beaudoin introduit son rapport en reprenant les propos de Spinoza : « On ne naît pas citoyen, on le devient » et précise qu'il avait pour ambition de présenter un projet cohérent, organisé autour de politiques existantes, d'acteurs existants, mais pour lesquels ils n'existaient ni ossature commune ni ambition politique générale.

Le rapport propose la mise en place d'un « parcours du citoyen », qui doit s'échelonner tout au long de la vie et qui s'articule autour de trois étapes, assimilables à des « rites de passage ». M. Beaudoin parle d'ailleurs de « parcours initiatique ». Chacune de ces étapes, vécues individuellement, s'organise autour d'une « respiration collective ». Celle-ci prend, selon l'étape du parcours, la forme d'une cérémonie ou d'une formation.

Le socle de ce parcours repose sur notre histoire, notre patrimoine et notre mémoire. Les valeurs défendues sont celles de la devise républicaine, de la démocratie et la laïcité. L'objectif est de former des citoyens libres, responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs mais aussi d'appartenir à la communauté nationale et républicaine.

Première étape : le parcours obligatoire.

Celui-ci est le plus important car il détermine l'existence et la participation du citoyen aux deux autres. Il dure huit ans et s'étend du CM1- CM2 jusqu'à la fin du lycée. L'enseignement de défense en 3^o et en première serait maintenu.

Les acteurs de ce parcours sont l'Education nationale et les trinômes académiques, la famille et les collectivités locales. L'objectif est l'apprentissage des règles de vie collective et du savoir-vivre ensemble. Ce parcours doit également favoriser le volontariat dès le plus jeune âge. Pour assurer le suivi de ce parcours, chacun recevra un « passeport » ou « portefeuille civique ». Celui-ci validera l'apprentissage des règles et valorisera les actions citoyennes de chacun. Ce passeport accompagnera l'individu tout au long de son parcours.

Trois « respirations collectives » sont prévues au cours de cette première étape :

-La « journée de la République », organisée sur l'ensemble du territoire, autour du 11 novembre, car cette date symbolise l'engagement du soldat-citoyen. Il s'agirait d'un moment de débat sur la citoyenneté, l'instruction publique et la défense.

- Le « recensement ». La délivrance de cette attestation, aujourd'hui déshumanisée, doit être solennisée.

-« La journée de défense et de citoyenneté ». Celle-ci serait organisée sur deux jours. Le premier serait consacré à la connaissance de la défense nationale ; le deuxième, à la connaissance des institutions, du savoir-vivre ensemble, au civisme. « Cette journée » se terminerait par une cérémonie au cours de laquelle chaque citoyen recevrait un document attestant sa participation. Elle serait aussi le moment de la remise de la carte d'électeur, de la carte nationale d'identité et d'une charte du citoyen.

Deuxième étape : le parcours de sensibilisation ou d'affirmation.

La période concernée est celle de la formation professionnelle.

L'objectif est de faire prendre conscience à chaque citoyen que la connaissance de son métier et l'exercice de celui-ci- quelle que soit la formation suivie- peuvent servir l'esprit de défense et la résilience (prise de conscience des cyber-attaques et des risques industriels...)

Ce parcours nécessite donc une formation dans les universités, les grandes écoles et les formations courtes. Les référents défense de l'Université seraient mis à contribution.

La respiration collective s'adresse à ceux qui apprennent un métier. Elle a pour but la connaissance du système solidaire et la santé publique et permet ainsi de faire prendre conscience de l'appartenance à la communauté.

Troisième étape : le parcours volontaire.

Il concerne tous les citoyens et se résume en un mot : l'engagement.

Ce parcours présente les différentes formes d'engagement que l'on peut mettre en oeuvre au service de la communauté.

Il s'agit de :

- L'engagement professionnel civil (engagement au service du développement économique et de l'enrichissement de la communauté).
- L'engagement militaire et réserve militaire opérationnelle (défense nationale).
- Le service civique national au bénéfice des ONG
- La réserve civile opérationnelle (gestion de crise) et la réserve citoyenne.

Il s'agit en fait d'une « nouvelle » réserve citoyenne, composée notamment des correspondants défense, des membres de l'E N et des auditeurs de l'IHEDN. Ses membres seraient amenés à encadrer l'ensemble du « parcours citoyen ».

- Le bénévolat associatif.

Enfin, pour mettre en place et encadrer ce parcours, M. Beaudoin préconise la création du « Haut comité à la cohésion nationale ». Celui-ci serait composé de structures existantes avec notamment les réserves, l'IRSEM, le Haut conseil à l'intégration, l'Agence nationale du service civique ... car, pour M. Beaudoin, la force de ce projet est de ne pas trop coûter!

En conclusion, Melle Goloubtzoff a rappelé l'importance majeure de la réflexion engagée par le député sur ce sujet pour lequel l'IHEDN, et à sa suite l'ensemble de ses associations, se mobilisent afin de sensibiliser à l'esprit de Défense le plus grand nombre de jeunes et de responsables de toutes les composantes de la société d'aujourd'hui.